

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT parcours public et privé
3ème NIVEAU
SEMESTRE 6
GROUPE DE COURS N° 4
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC
LUNDI 13 MAI 2013
8 H 30 – 11 H 30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

La Zazunie, Etat indépendant, membre des Nations unies, est partie à toutes les grandes conventions internationales (notamment la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques). Elle est liée à l'Etat d'Absurdanie par un traité d'amitié et de coopération depuis 1959. L'article 15 de ce traité donne compétence à la Cour internationale de Justice en cas de différend survenant à propos de l'application ou l'interprétation de tous les traités auxquels les deux Etats sont parties.

Le 10 février 2013, la Zazunie a présenté à la frontière de l'Absurdanie un camion de 10 tonnes, en affirmant qu'il s'agissait d'une valise diplomatique contenant du matériel destiné à son ambassade en Absurdanie. Les autorités n'ont pas laissé passer le camion et l'ont renvoyé, sans l'ouvrir, vers la Zazunie, malgré les véhémentes protestations de ce pays.

Le 5 mars 2013, plusieurs dizaines de manifestants zazuniens, arguant de l'outrage subi par leur pays, ont essayé d'entrer dans l'ambassade d'Absurdanie située dans la capitale de la Zazunie. Les autorités de ce pays avaient disposé devant le bâtiment un simple car de police. Les manifestants ont réussi à pénétrer dans les locaux diplomatiques. Ils ont dévasté le bureau du chef de la mission et molesté celui-ci, qui a dû passer cinq jours à l'hôpital. Ils sont repartis six heures plus tard, sans avoir été inquiétés par quiconque. Mais l'Absurdanie a protesté officiellement et déclaré que l'affaire n'en resterait pas là.

Monsieur Stuy, ministre des Affaires étrangères d'Absurdanie, vous consulte pour savoir ce que vous pensez juridiquement de l'ensemble de cette affaire (camion, violation des locaux diplomatiques, chef de mission molesté), et quelles procédures vous lui suggérez pour obtenir réparation de ces actes illicites.

Dans l'hypothèse où l'affaire aboutirait devant la CIJ, il envisage de vous faire nommer juge *ad hoc* pour cette affaire. Il vous demande comment vous envisageriez alors votre rôle.

Il souhaite obtenir votre réponse en français et en six pages au plus.